

12 septembre 2018



Rapport

"Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde."

- Alex Taylor, journaliste
- Chantal Manes-Bonnisseau, inspectrice générale de l'éducation nationale



Reconnaître la place de l'anglais dans un contexte résolument plurilingue

- Inscrire l'anglais comme langue obligatoire dans le parcours de tous les élèves (en LV1 ou LV2).
- Augmenter le niveau attendu des élèves en anglais oral à la fin des cycles 3 et 4.

Mieux préparer les enseignants à l'entrée dans le métier

- Intégrer dans le parcours de formation des enseignants du premier degré, une période de mobilité dans le pays de la langue étudiée.
- Evaluer les compétences des professeurs des écoles en langue au concours de recrutement, en anglais, allemand, espagnol et italien.
- Développer le recours aux locuteurs natifs formés à la pédagogie en attendant la montée en charge des compétences des professeurs des écoles (plan sur 5 ans).

Mieux accompagner les enseignants dans l'exercice du métier

- Indiquer ce qui est attendu des élèves, avec des repères de progression annuels.
- Faire travailler ensemble les enseignants du premier degré et du collège (continuité école-collège dans le cadre de l'école du socle).
- Encourager le travail en réseaux et lever les obstacles aux échanges européens entre enseignants.
- Utiliser des méthodes de travail plus dynamiques par l'impulsion des innovations et la valorisation des expérimentations qui fonctionnent.

Un apprentissage recommandé dès le premier degré

- Commencer très tôt, le plus tôt possible (selon les chercheurs).
- Travailler la musicalité, la phonologie et l'accentuation de la langue.
- Réaménager les horaires pour des séances moins denses mais plus fréquentes : 15 à 20 minutes par jour.

Innover en matière de mobilité et d'exposition à la langue

- Contribution de l'Europe au développement de la mobilité des élèves, des enseignants et des professeurs.
- Développer les échanges avec les locuteurs natifs, réels et virtuels (Erasmus+/e-Twinning).
- Labelliser les établissements particulièrement ouverts sur l'Europe et les langues.
- Encourager les partenariats avec les médias et l'usage des outils numériques.